

**VISITE TECHNIQUE
DU CENTRE DE VALORISATION ENERGETIQUE**

HALLUIN

*** * * ***

Vendredi 2 février 2001

*** * * ***

Intervention de Monsieur Pierre Mauroy

Monsieur le Maire d'Halluin, Monsieur Alexandre
Faidherbe;

Monsieur le Vice-Président de la Communauté urbaine
de Lille, Monsieur Paul Deffontaine;

Mesdames et Messieurs les Elus;

Monsieur le Directeur général des Services de la
Communauté urbaine de Lille, Monsieur Bernard
Guilleminot;

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Maire, et je voudrais le faire pour deux raisons.

Celle de nous recevoir ce matin à Halluin, et d'accueillir l'ensemble du Conseil communautaire à l'occasion de cette visite technique du tout nouveau centre de valorisation énergétique de Lille Métropole.

Il s'agit, vous le savez, d'un équipement essentiel, d'un équipement d'avenir pour la Communauté urbaine et pour ses habitants. C'est pourquoi j'ai souhaité organiser cette matinée de "découverte", quelques mois avant l'inauguration officielle qui pourrait se dérouler en septembre prochain lorsque l'aménagement de l'ensemble du site sera terminé.

J'ai déjà eu, naturellement, l'occasion de visiter votre commune et je me souviens notamment de l'inauguration de la cour Windels au printemps 1998. Ce grand programme de réhabilitation constitue, aujourd'hui

encore un bel exemple de la Ville renouvelée et d'amélioration du cadre de vie.

Et puis, bien sûr, je voudrais vous remercier pour votre sens des responsabilités et pour votre contribution à la construction communautaire.

Accepter l'implantation d'un centre de traitement de déchets sur le territoire de sa commune n'est certainement pas une chose facile! Mais vous l'avez fait et nous avons travaillé ensemble afin d'informer la population et de créer un équipement ultra moderne, très performant, parfaitement intégré dans son environnement.

Je veux d'ailleurs associer à ces remerciements le Maire de Roncq, Monsieur Benoît Ghesquière, qui a toujours été conciliant et coopératif face à cette implantation.

Enfin, je remercie Monsieur Paul Deffontaine, le Vice-Président du Conseil de Communauté, chargé des

Résidus urbains, ainsi que tous les membres de la 12^{ème} Commission.

La Communauté urbaine gère de nombreux dossiers et certains sont complexes, voire sensibles. Mais le traitement des déchets constitue, sans doute, l'un des sujets les plus délicats et les plus passionnés que nous ayons à régler. Il demande une grande maîtrise de la réglementation (et c'est une réglementation qui évolue sans cesse!), un sens de la diplomatie, de la persuasion. Il demande conviction, énergie et courage. Et c'est ainsi, Monsieur Deffontaine, que vous menez ce dossier depuis plus de dix ans maintenant et plus particulièrement depuis la mise en application du schéma global de traitement des résidus urbains.

La visite que nous venons de faire ce matin nous a permis de découvrir l'un des éléments majeurs de la politique communautaire dans ce domaine. Le Centre de valorisation énergétique est aussi l'un des équipements

les plus importants de la Métropole qui fait appel aux techniques les plus innovantes.

Les fours ont été allumés en décembre dernier, le CVE devrait donc atteindre son rythme de croisière dans l'année. Après quelques retards provoqués par des problèmes juridiques et administratifs, la construction du CVE n'aura donc duré que deux ans.

En ce qui concerne la technologie mise en œuvre, je vous remercie, Monsieur Guillemot, des informations que vous nous avez apportées ce matin.

Nous avons pu, en effet, nous rendre compte que ce centre est tout à fait différent des anciennes usines d'incinération, de celles que nous avons décidé de fermer en janvier 1998 par principe de précaution. Ces usines-là font partie du passé et si leurs silhouettes se dessinent encore dans notre paysage, elles disparaîtront prochainement.

Antarès, puisque c'est le nom poétique et très symbolique que nous avons choisi pour le CVE, est bien

autre chose! Non seulement il va permettre de brûler proprement 100% des déchets non recyclables, mais il va produire de la chaleur qui, elle-même sera transformée en électricité! Le CVE va ainsi produire l'équivalent de la consommation annuelle de 25 000 foyers. Nous en revendrons d'ailleurs la majeure partie à EDF, ce qui réduira le coût de la tonne incinérée.

Proprement, cela veut dire, sans nuisance: sans bruit, sans odeur et sans pollution.

Le système de traitement des fumées a, en effet, fait l'objet d'attentions particulières et d'investissements considérables puisqu'ils couvrent à eux seuls près du tiers des sommes investies dans le process. Il permet, en tout cas, d'aller au-delà des normes européennes actuellement en vigueur. C'était d'ailleurs la volonté de la Communauté urbaine puisque, pour définir notre cahier des charges nous avons choisi d'appliquer la norme la plus contraignante pour chaque type de rejet.

J'ajoute que le CVE ira même au-delà de ce que nous nous étions fixé.

Naturellement, d'autres paramètres étaient à prendre en compte. Je pense notamment au bruit généré par les camions. Je rappelle tout d'abord qu'aucune commune ne sera traversée par les gros porteurs. Par ailleurs, les abords du site feront l'objet d'un traitement paysager avec de nombreuses plantations et des buttes d'isolation phonique. Enfin, la situation même du CVE permettra d'organiser le transport d'une partie des déchets par voie fluviale.

Le parti pris que nous avons choisi était celui d'intégrer ce centre dans son environnement. Certes, tous les aménagements ne sont pas terminés: il faut détruire l'ancienne usine d'incinération, créer un parking... Mais chacun peut d'ores et déjà le constater: c'est une réussite.

Une réussite de la technologie et de l'innovation, je l'évoquais à l'instant.

C'est aussi une réussite architecturale. Nous avons d'ailleurs lancé un concours d'architecte et je tiens à saluer le travail de Monsieur Marc Farcy qui nous livre ici un très bel équipement. Je remercie également Madame Sylvie Haviez qui en a conçu l'architecture intérieure.

Je crois, en effet, qu'il est temps de retrouver le goût d'une belle architecture industrielle. Nous avons eu, au 19^{ème} siècle, les châteaux de l'industrie et ils constituent une partie intéressante de notre patrimoine. Nous devons faire de même avec les usines que nous construisons aujourd'hui, laisser un témoignage de notre époque et de notre savoir-faire.

J'ajoute que c'est également une réussite en matière de consultation et d'information. Nous avons, en effet, travaillé en étroite collaboration avec les communes afin d'informer la population. Des réunions et des visites ont été organisées; des documents ont été distribués. Nous continuerons d'ailleurs à le faire puisqu'un circuit de visite a été intégré dans la

conception même de l'usine. Le CVE sera ainsi ouvert au public et pour les scolaires.

Je tiens ce matin à saluer tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet, tous ceux qui ont travaillé sur ce chantier gigantesque pour lequel nous avons consacré 1 milliard de Francs.

Remercier, plus particulièrement les sociétés Norpac, Quillery et Seco DG pour le bâtiment;

Alsthom, Thermodyn et Spietrendel pour les process.

Enfin, je voudrais remercier les services de la Communauté urbaine de Lille qui a assuré la maîtrise d'ouvrage générale ainsi que la maîtrise d'œuvre. Elle était assistée du Cabinet Merlin pour les process.

Avec le centre de tri Trisélec Lille installé à deux pas d'ici, sur le site, Antarès forme une unité complète, indispensable à notre politique de traitement des déchets.

Son ouverture nous fait entrer véritablement dans le 21^{ème} siècle et c'est pourquoi nous avons choisi d'en utiliser l'image pour les voeux de cette année.

Antarès donne, en effet, la mesure de notre ambition pour l'écologie urbaine et l'amélioration du cadre de vie.

C'est ainsi le symbole de notre solidarité et de notre capacité collective à relever les défis de demain. Et je vous remercie, encore une fois, d'y avoir contribué.